

Communauté de communes
Haut-Jura Saint-Claude
13 boulevard de la République
CS 60013
39200 ST CLAUDE

À Lajoux, le 1^{er} avril 2026

Alpilles
Ardennes
Armorique
Aubrac
Avesnois
Baie de Somme Picardie maritime
Ballons des Vosges
Baronnies Provençales
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causse du Quercy
Chartreuse
Corbières-Fenouillèdes
Corse
Doubs-Horloger
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Golfe du Morbihan
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Marais Poitevin
Martinique
Massif des Bauges
Médoc
Millevaches en Limousin
Mont-Ventoux
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Sainte-Baume
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du nord

Nos réf. : 2026_203_MP_CB

Objet : Projet de PLUi

Dossier suivi par Matthieu PEROZ : m.peroz@parc-haut-jura.fr

Madame la Présidente,

Par courrier reçu le 13 mars dernier, vous m'avez sollicitée pour un avis sur votre projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), et je vous en remercie.

Après consultation de la commission ad hoc, je vous informe que votre projet apparaît compatible avec la Charte du Parc naturel régional (PNR) et le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Haut-Jura. Vous trouverez en pièce jointe nos recommandations détaillées.

Vous souhaitant d'aboutir rapidement dans votre démarche et restant à disposition au besoin, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

La Présidente,
Françoise VESPA



Pièce jointe : Avis concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude